

Silence ! On réorganise

Parmi les événements qui marquent ce début d'année à l'AFP, SUD relèvera :

- **La nomination d'un directeur commercial et marketing adjoint** : l'annonce de cette *nouvelle création de poste à l'AFP d'en haut* a été peu appréciée par l'AFP d'en bas qui subit gel des salaires, suppression de postes et dégradation des conditions de travail.
- **Les vœux du PDG à l'occasion de la galette des rois¹** : un discours qui ne répond ni aux interrogations sur le montant et l'évolution de son salaire², ni à celles sur ses intentions (briguera-t-il un 3e mandat ?). Un discours qui contraste fortement avec la réalité du terrain et avec les critiques émises tous azimuts. A ce titre, nous conseillons la lecture d'**un rapport parlementaire alarmiste**, dont l'auteur, le sénateur centriste Michel Laugier, ne peut être soupçonné de proximité idéologique avec SUD³. Celui-ci estime que le nouveau modèle économique de l'AFP, mis en place en 2015, risque fort d'être une « **bombe à retardement** ». Avant de prôner ...une **nouvelle réforme du Statut**.
- **La mise en œuvre de la réorganisation d'un service** (technique) selon **des méthodes qui laissent craindre le pire pour les futures restructurations** (y compris dans la rédaction) : c'est ce point que nous développons par la suite, car là c'est du concret, *loin des beaux discours*.

Réorganisation dans le Technique : un dangereux précédent

La réforme en cours, marquée par des pratiques que nous contestons, concerne l'avenir des **techniciens de province et de ceux travaillant au service Support Utilisateurs (SUSU) à Paris**. Voici les principaux points qui fâchent.

Au départ, un audit...

Sur fond de dysfonctionnements (dus au manque de moyens et aux nombreuses et contradictoires réorganisations de la DSI - Direction des systèmes d'information), la direction demande un audit à un expert extérieur. Celui-ci propose de répartir le personnel de l'actuel service support SUSU sur deux entités : 1/ une entité nouvellement créée, le « **Département des opérations techniques et éditoriales** » qui dépendra de la Direction de l'Information et de la Redchef technique, 2/ le traditionnel « **Support utilisateur** » qui reste à la DSI et auquel sont rattachés les techniciens de province, par télétravail.

Cet audit *n'est pas communiqué* (ni aux techniciens concernés ni aux représentants du personnel), mais *la direction jure qu'après cette réorganisation tout ira mieux*. D'autant que le Département nouvellement créé sera dirigé ...par l'auteur de l'audit qui, lui, est *embauché* (alors que de nombreux postes techniques sont supprimés).

Changement de poste, sans affichage

Le projet consiste à créer un département de pointe, sorti du périmètre de la DSI, qui sera notamment chargé d'assurer le support technique à la Vidéo et de préparer les événements spéciaux. 12 techniciens du SUSU y seront affectés à partir du 1^{er} février. Quant aux tâches de support classique, notamment aux utilisateurs du siège, elles seront assurées par 5 techniciens du service SUSU actuel, auxquels se joindront – par télétravail – les techniciens de province (en attendant leur départ à la retraite). (/...)

¹ Lien Intranet (Aurore) <http://u.afp.com/o449>

² Salaire du PDG : lettre ouverte à M. Hoog (CGC-FO-SUD) - <http://u.afp.com/4VdT>

³ « L'AFP : bombe à retardement ou champignon français ? » - <http://u.afp.com/o4Uk>

La direction a « désigné » unilatéralement les techniciens qui intégreront le nouveau département et ceux qui seront maintenus au SUSU, *sans leur demander leur avis*. Dans l'opération, un poste disparaît par magie (la direction reconnaît qu'elle mise sur un départ...).

Conditions de travail modifiées, sans avis du CHSCT

La réorganisation a fait l'objet d'un vote négatif, mais non suspensif, au Comité d'entreprise. Quant au CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), il sera uniquement appelé à donner son avis sur l'implantation du nouveau département dans les locaux de la rue Vivienne. C'est tout : **la direction refuse de reconnaître qu'il y a modification des conditions de travail.**

Pourtant, la réorganisation entraînera un nouveau rythme de travail avec des horaires de vacation glissants en semaine (de 9 à 18h) et davantage de permanences, ce qui aura un impact certain sur la vie privée et les conditions de travail du personnel.

Un projet qui ne convainc pas

Selon plusieurs collègues, le projet n'apportera « aucune plus-value » d'un point de vue opérationnel ; pire, il ralentira la résolution des problèmes qui aujourd'hui sont souvent réglés spontanément.

- Le technicien appelé par un service devra ouvrir un **ticket d'incident** (tick-it) avant toute intervention. Il ne répondra plus aux diverses sollicitations exprimées à l'occasion de sa venue, car chacune des tâches nécessitera au préalable la création d'un nouveau tick-it.
- Le technicien basé en province qui sera appelé pour intervenir sur une panne, sera dans l'impossibilité de se déplacer...

Autre problème, le dimensionnement des effectifs sera insuffisant pour faire face aux impondérables : prise de congés, éventuels arrêts maladie, missions ponctuelles, formations... La direction répond qu'il faudra « prioriser ». Autrement dit, *faire moins et moins bien*.

Déni des souffrances

Le personnel a été consulté lors de l'audit, mais n'a pas eu son mot à dire sur le fond du projet dévoilé a posteriori. C'est d'autant plus étonnant qu'il s'agit de la **troisième réorganisation du SUSU en dix ans** (la dernière a eu lieu il y a deux ans seulement).

Ces zig-zags de la direction ont laissé des traces. Sollicitée par cette dernière, à la suite d'un grave incident, une psychologue du travail a rendu un rapport sur les « *intérêts et risques de la réorganisation* » du SUSU qui met en garde contre le **risque « d'engendrer des situations de mal-être profond, susceptibles d'engager la responsabilité de l'AFP »**.

Ce mal-être s'étant largement répandu parmi les collègues du SUSU, le délégué du personnel SUD a lancé en décembre une **alerte**, dans le cadre d'une procédure prévue par le code du travail. Réponse de la direction : *alerte non justifiée ; circulez, il n'y a rien à voir !*

Seule la lutte paye

La direction met en place des changements qui ne suscitent aucun enthousiasme, aucune adhésion du personnel.

A peine un an après la signature du « Grand Accord » par les syndicats majoritaires, on voit bien que les sacrifices, consentis sans combat, ne permettront pas à l'AFP de sortir de l'impasse.

**2018 doit être l'année du sursaut pour le personnel.
Arrêtons de subir, soyons cohérents, combatifs et solidaires !**

Paris, le 25 janvier 2018

SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)

Union syndicale
Solidaires
Sud Solidaires
AGENCE FRANCE PRESSE